

Des guides pour accompagner la réflexion des ODG sur la durabilité des filières AOP et IGP viticoles et cidricoles



Dans un contexte économique difficile et afin de s'adapter aux défis contemporains, notamment celui du dérèglement climatique qui touche l'ensemble des bassins viticoles, les organismes de défense et de gestion (ODG) se doivent de renforcer leurs réflexions pour assurer la durabilité de leur signe, dans une approche globale (économique, environnementale et sociale). Pour accompagner les organismes de défense et de gestion (ODG), les instances de l'INAO ont préparé des guides d'appui dédiés aux professionnels.

L'INAO et ses instances professionnelles ont invité les ODG à s'approprier les questions portant sur la durabilité des AOP et IGP viticoles et cidricoles, notamment en matière d'évolution des pratiques mises en œuvre, dans le respect des fondamentaux des différents SIQO.

Les deux guides d'appui proposés ont été validés par le [comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses](#), ainsi que par le [comité national des indications géographiques protégées relatives aux vins et aux cidres](#).

Ils proposent une méthode pour l'élaboration d'une démarche durable en trois étapes :



IGP "Lorraine" ©Audrey Krommenacker - Association des Vignerons de Lorraine

1. **Établir le bilan de situation** intégrant la durabilité à partir d'indicateurs simples, économiques, environnementaux, climatiques et sociaux
2. **Définir une stratégie durable** en identifiant les sujets majeurs à travailler et les leviers d'action dont certains pourront (ou non) se retrouver codifiés dans les cahiers des charges
3. **Assurer le suivi** et les conditions d'amélioration continue de cette stratégie.

Au travers de ces outils, l'INAO souhaite accompagner l'adaptation des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, pour garantir la pérennité et la compétitivité des AOP et IGP viticoles et cidricoles.

Consulter les guides et leurs annexes

Guide d'appui aux ODG : durabilité des AOP viticoles et cidricoles, des boissons alcoolisées et des boissons spiritueuses

[Consulter le guide d'appui aux ODG pour la durabilité des AOP viticoles et cidricoles \(format PDF - 5,5mo\)](#)

Télécharger les annexes :

1. [Fiche bilan de situation \(format xlsx - 80ko\)](#)

[2. Recueil des fiches questions organisé selon les trois piliers de la durabilité \(format PDF - 473ko\)](#)

Guide d'appui aux ODG : durabilité des IGP viticoles et cidricoles

[Consulter le guide d'appui aux ODG pour la durabilité des IGP viticoles et cidricoles \(format PDF - 5,5mo\)](#)

Télécharger les annexes :

- [1. Socle commun simplifié d'indicateurs relatifs à la durabilité \(format xlsx - 33ko\)](#)**
- [2. Fiche bilan de situation \(format xlsx - 80ko\)](#)**
- [3. Dispositions agro-environnementales \(DAE\) types \(format PDF - 118ko\)](#)**
- [4. Points clefs de la réflexion, selon les trois piliers de la durabilité \(format PDF - 167ko\)](#)**

Pour aller plus loin...

- [1. Connaître les actions et outils pour assurer la durabilité des filières sous SIQO](#)**
- [2. Découvrir les produits sous SIQO](#)**
- [3. L'Appellation d'origine contrôlée/protégée \(AOC/AOP\)](#)**
- [4. L'Indication géographique protégée \(IGP\)](#)**

Source URL: <https://www.inao.gov.fr/guides-durabilite-aop-igp-viticoles-cidricoles>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gov.fr/avis-cnaov>
2. <https://www.inao.gov.fr/avis-cnigpv>
3. <https://www.inao.gov.fr/media/2474>
4. <https://www.inao.gov.fr/media/2468>
5. <https://www.inao.gov.fr/media/2469>
6. <https://www.inao.gov.fr/media/2473>
7. <https://www.inao.gov.fr/media/2863>
8. <https://www.inao.gov.fr/media/2470>
9. <https://www.inao.gov.fr/media/2472>
10. <https://www.inao.gov.fr/media/2471>
11. <https://www.inao.gov.fr/durabilite>
12. <https://www.inao.gov.fr/rechercher-un-produit>
13. <https://www.inao.gov.fr/aop-appellation-origine-protgee>
14. <https://www.inao.gov.fr/igp-indication-geographique-protgee>
15. <https://www.inao.gov.fr/durabilite>